



Inventaire des biens d'une S.A.R.L. pour liquidation

Par **helenetta**, le **22/09/2010** à **16:50**

Nous sommes deux associés majoritaires d'une S.A.R.L. qui n'avons pas été tenus au courant du jugement de liquidation que nous avons appris par hasard et ensuite réclamé le Jugement. Le Gérant, non associé, nous négligeant totalement.

De ce fait, je me suis adressée au Commissaire priseur pour avoir l'inventaire des biens qu'il a réalisé. Sa Secrétaire a refusé de me le communiquer.

A-t-il le droit de me refuser la communication de cet inventaire ?

J'ai également constaté que les comptes sont "erronés" et que lors de la vente aux enchères publiques qui doit intervenir prochainement, un grand nombre de matériel est absent. Je soupçonne le Gérant de l'avoir subtiliser avant l'inventaire, ce qui signifie qu'il y a spoliation vis-à-vis des créanciers et des associés.

Quels sont mes recours ?

Je souhaiterais obtenir le nom de tous les créanciers et des sommes qui leur sont dues par la S.A.R.L. après la reprise éventuelle de quelque matériel.

En tant qu'associée, le liquidateur judiciaire peut-il refuser d'accéder à cette demande ?